



INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie

☎ 02.96.25.40.03.

Courriel : contact@mairielamotte.fr

Site : www.lamotte22.com

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Maire : Henri Flageul
Adjoints : Stéphane Foucault, Jocelyne Le Tinnier, Robert Moisan, Christelle Urvoix, Michel Harnois

Sur rendez-vous ☎ 02.96.25.40.03

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.

ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.

<http://www.nddlamotte.fr>

Table with 3 columns: Day, Bibliothèque, Cybercommune. Rows for Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51. « 1 rue des Bruyères »

Consultations : lundi - mardi - mercredi - vendredi : 9h/12h30 ; Rendez-vous à partir de 17h ; Visites de 15h à 17h.

Médecin de garde : composer le 15

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Du lundi au vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h. Le samedi : 9h/12h30.

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.25.47.54.

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.96.66.09.06.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.25.47.25.

Transport à la demande : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Loudeac Communauté Bretagne Centre : www.loudeac-communauté.bzh ☎ 02.96.66.09.09

COLLECTE DES DÉCHETS : La collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes est assurée le mercredi 2 septembre et le mercredi 9 septembre.

Les personnes non équipées de nouveaux conteneurs individuels doivent contacter au plus vite le N° Vert, au 0 805 95 29 31. La collecte ne sera plus assurée à compter du 5 octobre pour les foyers non équipés.

RESTAURANT SCOLAIRE / GARDERIE PÉRISCOLAIRE / ALSH

INSCRIPTIONS ANNÉE 2020/2021 : Dès la rentrée de septembre, les inscriptions et les réservations aux services « cantine, périscolaire et ALSH » se feront exclusivement par le biais du portail famille. <https://paysdeloudeac.portail-familles.net/>

Vous avez reçu un courriel vous informant de l'ouverture de votre compte sur le portail en ligne.

Afin de valider votre inscription, vous devez :

- Valider le lien reçu (si vous n'avez pas reçu le mail, merci de vérifier dans les spams avant de nous contacter)
- Compléter le dossier (Famille et enfant(s))
- Réserver la cantine, le périscolaire, l'ALSH

Les repas doivent être réservés au plus tard le lundi de la semaine précédente ; le périscolaire (matins et soirs) et les mercredis doivent être réservés le jeudi de la semaine précédente.

REPAS DU CCAS ANNULÉ : Au vu du contexte sanitaire actuel, le repas du CCAS, qui se devait avoir lieu le samedi 26 septembre, peut difficilement être envisagé.

Face à l'exposition particulièrement marquée au virus des personnes bénéficiaires, il est proposé cette année de remplacer le repas par un colis à chaque Mottérieux de plus de 70 ans qui en fera la demande. Les colis seront distribués sur le mois de décembre. Nous vous communiquerons prochainement les modalités d'inscription.

Animaux sur le domaine public communal

- Un chien est considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Un chien est aussi considéré en état de divagation s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.
• Par mesure d'hygiène publique, les résidus de crottes de chiens sont interdits sur les voies publiques ; les trottoirs ; les espaces verts publics ; les espaces des jeux publics pour enfants. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, il est rappelé que l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

DATE À RETENIR

04/09 : Forum des associations

RECENSEMENT MILITAIRE :

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches ! Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, à la conduite accompagnée ou au permis de conduire, au baccalauréat, se présenter au CAP, etc..

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser **entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant**. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

VIE ASSOCIATIVE



ASM FOOTBALL : Tu es une fille ou un garçon, tu es passionné(e) par le football, tu souhaites t'investir dans un club de football familial. Rejoins les rouges et noirs.

Arbitres, joueurs (né(e)s en 2015 ou avant), bénévoles, vous êtes les bienvenus.

Pour tout renseignement, appelez Kévin au 06.07.30.75.69.

L'assemblée générale de l'ASM aura lieu vendredi 28 août 2020 à 19 h salle Athéna.

Port du masque obligatoire et respect des gestes barrières exigé.

FORUM DES ASSOCIATIONS : **Vendredi 4 septembre** à partir de 18 h à la salle Athéna.

Le port du masque est obligatoire. Merci également de vous munir d'un crayon.



ÇA TROTTE À LA MOTTE

MARCHEURS : reprise des rendez-vous du mardi à 14 h, possibilité de 2 groupes pour un circuit d'1 h ou 2 h, RdV à l'entrée du terrain des sports.

COUREURS et MARCHEURS : RV le dimanche matin à 8 h 30 au même lieu

PETITES ANNONCES

RENDEZ-VOUS DES AMIS : **Samedi 12 septembre** à partir de 19 h, soirée guinguette avec Daniel GOARIN.

Moules frites sur réservation avant le 10 septembre au 06.30.81.86.69. Tarif : 12 €.

PROXI : Le magasin Proxi informe sa clientèle qu'il sera fermé pour congés du **30/08/2020 au 08/09/2020 inclus**

COLLECTE DE « JOURNAUX ET PUBLICITÉS » : L'association des Parents d'Élèves de l'École Publique organise sa prochaine collecte **le samedi 5 septembre de 10 h à 12 h**. Rendez-vous sur le parking de l'ancienne salle des fêtes.

À LOUER : à LA MOTTE, petite maison à la campagne, proche RD 700. Rdc : pièce à vivre + salon, salle d'eau, WC.

Étage : 2 chambres, garage, jardin, chauffage électrique. Libre. 460 €/mois. ☎ 06.70.69.83.19.

TROUVÉ : Casque vélo. Le réclamer en Mairie.

Communiqué des Propriétaires chasseurs de la Bordure du Lié :

Distribution des cartes de chasse uniquement aux chasseurs présents **le samedi 19 Septembre 2020 de 9 h 30 à 12 h 30**, à la maison de Philomène, pour les non-propriétaires se munir de l'attestation du droit de chasse avec le N° de la parcelle et la superficie signée du propriétaire. Ce sera la seule matinée de distribution de cartes. **Port du masque obligatoire.**

REMERCIEMENTS

Très touchés par toutes les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignés lors du décès de **Joséphine GOUBIN** et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, ses enfants Brigitte SALMON, Guy GOUBIN, Alain et Antoinette GOUBIN, Françoise et Raymond URVOY et toute la famille remercient de tout cœur tous les personnes qui, par une présence, une pensée, un appel, un message, une carte, une offrande se sont associées à notre chagrin et les prient de trouver ici, l'expression de leur profonde reconnaissance.

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

Atelier musical avec Jean SIMMERMANN & Yann QUERE

Lundi 7 septembre de 9 H 30 à 10 H 15 et de 10 H 30 à 11 h 15 au refuge des P'tits Loups

EXPOSITION

du 31 août au 31 octobre 2020

Exposition de l'illustrateur Zaü, texte de Caroline Roux

Exposition libre et gratuite, ouverte à toutes et tous du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Maison du Département de Loudéac Rue de la Chesnaie

